



**CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE-RENDU
Séance du 30 juin 2021**

153, Rue Charles Nodier
39570 QUINTIGNY

Tél : 03.84.85.06.98

Mail : mairie.quintigny@orange.fr

Présents :

Mmes Lydia LINARES, Marie-France NICOLAS, Cécile DENISET et Nathalie FORTIN.
Mrs Jean-Paul MARTIN, Frédéric LAMY, Fabrice HENRY, Rodolphe CAGNE, Mathieu GELHAYE
et Jean-Bertrand BLANCHON.

Absents excusés : Mme Lory PRIN

Secrétaire de séance :

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 CGCT, à l'élection d'un secrétaire de séance au sein du Conseil Municipal.

Mme Nathalie FORTIN ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir cette fonction.

VOTE : Pour 10 – Contre 0 – Abstention 0

Modification ordre du jour réunion :

Mr le Maire demande la possibilité de rajouter un point à l'ordre du jour :

- Délibération à prendre : Droit de préemption

VOTE : Pour 10 – Contre 0 – Abstention 0

APPROBATION :

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu du conseil en date du 04 juin 2021.

VOTE : Pour 10 – Contre 0 – Abstention 0

AMENAGEMENT DE L'ARRIERE DE LA MAIRIE :

Suite au dépôt de notre dossier : « Aménagement derrière la mairie » sur un site dématérialisé, neuf architectes ont retiré le dossier mais aucun n'a donné suite.

Suite à cela, nous avons recontacté le SIDEAC, de façon à savoir comment procéder et pourquoi notre dossier n'a retenu aucune attention.

Il est peut-être question de travaux en régie trop importants concernant notre dossier, de chantiers pour les architectes plus intéressants que le notre avec la reprise de l'économie.

Par conséquent, nous sommes désormais à la recherche d'un architecte implanté dans la région de Lons-le-Saunier.

COMPTE-RENDUS DIVERSES REUNIONS :

➤ **Communauté de Communes « Bresse Haute Seille » :**

- La CLECT s'est réunie en assemblée générale pour valider la méthode de calcul pour le périscolaire. Finalement, l'année 2019 a été retenue pour le calcul du montant de la CLECT.

- Normalement, la cotisation du SDIS devrait passer en attribution de compensation dans la mesure où il n'y a plus que « Bresse Haute Seille » qui n'a pas encore pris cette compétence.
 - Dernièrement, s'est tenue une réunion à la Communauté de communes concernant éventuellement la mutualisation du matériel, du personnel administratif et technique.
- **SIVOS Etoile – Quintigny – Saint-Didier** : L'année s'est avérée compliquée quant à la gestion du personnel. L'avenir est toujours incertain pour le maintien des classes face au nombre de nouveaux petits enfants inscrits.
- **Ecole primaire** :
- ✓ le Directeur de l'école a quitté l'école en cette fin d'année scolaire, il sera remplacé par une nouvelle institutrice.
 - ✓ Le voyage de classe à Quiberon a été annulé.
 - ✓ Cette année, c'est la commune de Saint-Didier qui a organisé le départ des enfants en 6^{ème} lors d'une petite cérémonie le 02/07/21.
 - ✓ Projection des effectifs en baisse pour 2022/2023.

DROIT DE PREMPTION :

La maison sise, 122, rue du Moulin est en vente.
 La commune ne fait pas valoir son droit de préemption
 VOTE pour renoncer au droit de préemption :
 Pour 10 – Contre 0 – Abstention 0

COMMUNES FORESTIERES :

Les communes qui le souhaitent peuvent prendre une motion pour le contrat ETAT-ONF qui acte un désengagement de l'Etat quant à sa contribution (500 postes d'agents ONF supprimés) et une augmentation des contributions des communes forestières.
 VOTE : Pour 07 – Contre 0 – Abstention 03

QUESTIONS DIVERSES :

- Bal du 13 juillet 2021 : les feux sont commandés. Un mail a été envoyé à la cellule COVID de la Préfecture pour avoir des précisions sur les gestes barrières.
- Une réunion de la Commission Bois est prévue fin août, début septembre au sujet de la coupe N°30.

La séance est levée à 19h54

Vu pour être affiché le 06 juillet 2021, conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités territoriales.

A Quintigny, le 06 juillet 2021

Sceau de la mairie



La secrétaire de séance
 Nathalie FORTIN

Le Maire,
 Jean-Paul MARTIN